

# News Release

Department of  
External  
Affairs



# Communiqué

Ministère des  
Affaires  
extérieures

Nº 085

Le 17 avril 1989

## JOE CLARK SIGNE UN ACCORD CONSIDÉRABLEMENT ÉLARGI SUR LES SERVICES AÉRIENS AVEC LE JAPON

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a signé aujourd'hui, avec Son Excellence M. Hiroshi Kitamura, ambassadeur du Japon, un nouvel accord bilatéral sur les services aériens, lors d'une cérémonie tenue à Ottawa.

"Grâce à cet accord et aux nouvelles liaisons créées, a affirmé M. Clark, touristes et gens d'affaires seront mieux servis que jamais, et le Canada pourra profiter davantage des perspectives dynamiques qu'offre l'économie du Japon." M. Clark a noté en particulier que ce pays est aujourd'hui considéré comme le marché outre-mer pouvant le plus contribuer à l'expansion du tourisme au Canada. "Je me réjouis de cet accord, a-t-il ajouté, car il permettra d'instaurer de nouveaux services pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique et de multiplier les liaisons avec le Japon au cours des prochaines années".

La société Lignes aériennes Canadien International offrira le premier vol sans escale entre Toronto et Tokyo dès le 1er mai. Ce service sera assuré en coopération avec Japan Air Lines. De plus, à partir du 1er mai, Canadien International desservira Hong Kong sur certains de ses vols, après escale à Tokyo.

Le 23 juin, Canadien International commencera à assurer la liaison sans escale entre Edmonton et Tokyo, créant ainsi le premier service transpacifique offert en Alberta. L'avion effectuant le vol Edmonton-Tokyo desservira également Calgary. De plus, à partir du 4 mai, Canadien International offrira un vol de Vancouver à Nagoya, qui deviendra la première nouvelle destination au Japon.

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada